



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MAHAJANGA
DISTRICT D AMBATOBONY
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Avis de Consultation Ouverte

N° 01/2025-CIAD AB

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " (**Sous forme de marché à prix unitaire selon la Loi N° 2016 z 055 du 26 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics, article 63) Fourniture des tôles galvanisées 30/100 de 2 m 50 au nombre de 100 et ciments CPA 42,5 au nombre de 100 sacs destinés pour de 04 communes (Ankijabe, Tsaramandroso, Andranomamy et Anji** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **PRMP DU DISTRICT D AMBATOBONY**
Rue : **BUREAU DU DISTRICT D AMBATOBONY**
Etage / Numero de Bureau : **PORTE N° 10**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DE LA PRMP DU DISTRICT D AMBATOBONY PORTE N10** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU BUREAU DE LA PRMP AUPRES DU DISTRICT D AMBATOBONY PORTE N°10** au plus tard le **02/06/2025 à 08 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 21/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics